

[Accueil](#)

[Les cours](#)

[Voix](#)

Le chant

Le chant

Le parcours chant

Ce parcours s'adresse aux élèves, à partir de 16 ans, ayant un projet personnel autour de la pratique vocale chantée : choristes, enseignants, chefs de chœur, chanteurs de musique amplifiée, préparation à l'audition d'entrée en classe de chant, comédiens.... Les objectifs et le répertoire sont définis en concertation avec les élèves en fonction de ce projet.

Les cours sont individuels ou semi-collectifs en fonction du profil des élèves (20 min par semaine).
Admission sur entretien.

Le chant lyrique

Ce cursus s'adresse au public de **16 ans et plus**, motivé par le répertoire classique. Comme pour les autres classes instrumentales, l'inscription à un cours de formation musicale ainsi qu'à une pratique collective est obligatoire, sauf pour les élèves ayant au moins un CEM (certificat d'études musicales) dans cette discipline.

Les objectifs sont à la fois **techniques** (maîtrise

du souffle, de la résonance et de la diction) et **musicaux** (connaissance de différents répertoires, autonomie, sens de l'interprétation).

Les cours sont individuels (30 minutes à 1 heure par semaine suivant le cycle).

Organisée en **trois cycles**, la scolarité est validée par un CEM (cycle amateur) ou par un DEM (cycle préprofessionnel).

Admission sur audition.

Le cours collectif de technique vocale

C'est un cours ouvert à tous **à partir de 16 ans** (1h hebdomadaire) pour des élèves souhaitant s'initier à la connaissance et à la maîtrise de la voix chantée.

Le chant traditionnel

Deux formules sont proposées aux amateurs de chant traditionnel breton : d'une part un atelier collectif de chant dans la danse en breton et en français, d'autre part un cursus diplômant dans lequel on approfondit la technique de la voix, son fonctionnement, l'interprétation, l'écoute de référents par terroir.

La chanson : En chant'ier

Destiné aux élèves (à partir de 16 ans) souhaitant expérimenter ou perfectionner leur pratique vocale dans le domaine de la chanson, ce cours collectif peut être suivi pendant 2 ans maximum.

La direction de chœur

Toute personne ayant à encadrer un groupe chantant peut s'initier à la direction de chœur ou approfondir les connaissances de base en intégrant ce cours (technique vocale individuelle et collective, pédagogie de la répétition, répertoire, gestique...).